



COMMUNIQUÉ
mardi 24 mars 2020

Activation de la Réserve Communale de Sécurité Civile

Suite à la promulgation de la loi d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19, la commune de Montval-sur-Loir a décidé d'activer sa réserve communale de sécurité civile.

Les réservistes en capacité de se rendre disponibles durant cette période de confinement auront pour mission d'aider les personnes vulnérables et qui ont du mal à se déplacer pour qu'elles puissent s'approvisionner en produits alimentaires et de première nécessité. Bien que le gouvernement ait encouragé l'entraide de voisinage en la matière, il peut apparaître que certaines personnes fragiles demeurent trop isolées et ne sachent pas à qui s'adresser.

Les réservistes sont des collaborateurs occasionnels du service public, bénévoles, et sont à ce titre enregistrés auprès de la mairie. Ce sont donc des personnes de confiance.

Si vous êtes dans la situation de ne pas pouvoir vous faire livrer et qu'il ne vous est pas possible de vous déplacer par vos propres moyens, la commune vous invite à contacter le Centre Communal d'Action Sociale au **02 43 44 89 75** ou par courriel à ccas@montvalsurloir.fr.

Si vous souhaitez devenir réserviste et proposer vos services bénévoles, vous pouvez contacter la mairie par courriel à accueil@montvalsurloir.fr.

La commune rappelle également qu'elle continue sa permanence d'accueil téléphonique au **02 43 38 18 00**. Un plan de continuité de l'activité a été mis en place pour assurer la salubrité de l'espace public et le fonctionnement des réseaux. Elle fait toutefois appel au civisme et demande aux Montvalois de ne pas abandonner leurs monstres et encombrants sur la voie publique.

+ D'INFOS : 02 43 38 18 00 - montvalsurloir.fr -  [Montval-sur-Loir ma ville](https://www.facebook.com/Montval-sur-Loir-ma-ville)

Contact Presse : Victoria CHANTOISEAU
Place de l'Hôtel de Ville • Château-du-Loir • 72500 Montval-sur-Loir
02 43 38 18 10 • v.chantoiseau@montvalsurloir.fr